



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL 2022-2023-2024

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton qu'à la séance extraordinaire du 13 décembre 2021 à 19h30, qui se tiendra à la salle du conseil, 130 rue Principale, lieu ordinaire des séances du conseil, le conseil adoptera le budget pour l'exercice financier 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024.

Lors de cette séance, conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisation.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 2e jour du mois de décembre 2021.



Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 2 décembre 2021, entre 8h et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2 décembre 2021.



Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier